

*Les crédits*

autant les députés de s'étendre davantage sur cette question fondamentale s'ils le jugent bon. Je pense que cela va dans le sens des traditions de notre institution. Si nous sommes disposés à faire preuve de la souplesse voulue, nous pourrions ainsi répondre aux besoins des députés des deux côtés.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les partis n'ont pu s'entendre. Ainsi, nous en tenons-nous à une période de 20 minutes pour les discours et de dix minutes pour les observations en laissant le choix aux divers partis de se contenter de discours de dix minutes et de périodes de questions et observations de cinq minutes s'ils le souhaitent? Je laisse le soin à la Chambre de décider.

**M. Riis:** Monsieur le Président, l'idée me plaît, mais je remarque que, en calculant le temps, vous excluez les deux derniers néo-démocrates, car nous avons commencé en retard.

Je suis bien prêt à essayer de faire intervenir le plus grand nombre de députés possible dans ce débat dont, comme le ministre, je ne peux que reconnaître l'importance, d'autant plus que le chef du NPD à l'époque en avait pris l'initiative il y a un an.

Je suis d'accord avec mon collègue qui propose de laisser les partis décider s'ils veulent répartir leur temps en période de dix et cinq minutes, avec l'assurance que, après le premier tour et avant la fin du débat, il y aura amplement de temps pour l'intervention de deux députés du Nouveau Parti démocratique. Autrement, je ne vois pas l'intérêt de consentir à la proposition.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Commençons par les périodes de vingt et dix minutes, comme on l'a proposé. Débat.

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, c'est le moment, quinze jours avant Noël, de réfléchir à la vraie raison pour laquelle nous sommes ici.

En passant en revue les actes du gouvernement depuis 1984, j'ai été franchement estomaquée devant l'ampleur des restrictions que les conservateurs ont fait subir aux enfants et aux familles pauvres du Canada.

Je propose cette motion, non comme la solution au problème de la pauvreté, mais plutôt pour donner à la Chambre l'occasion de discuter franchement et à fond de questions qui concernent les Canadiens qui vivent dans la pauvreté. Au cours des prochaines heures, monsieur le Président, vous entendrez des membres de notre caucus

traiter de sujets très précis qu'ils connaissent particulièrement bien.

Comme bon nombre de mes concitoyens sans doute j'ai été scandalisée d'apprendre que non seulement un million d'enfants environ au Canada vivaient dans la pauvreté, mais que 1,4 million de Canadiens doivent compter sur les banques d'alimentation pour assurer leur subsistance quotidienne.

Quarante pour cent de ces Canadiens sont des enfants qui, parce qu'ils n'ont pas assez à manger, ne peuvent réussir à l'école et qui sont 1,7 fois plus susceptibles d'avoir des troubles mentaux, 1,8 plus susceptibles de donner un piètre rendement à l'école et deux fois plus susceptibles de démontrer des troubles de comportement. Les enfants pauvres redoublent leurs classes plus souvent que les autres. Deux fois plus d'enfants de milieux défavorisés ont du retard dans leurs études quand ils arrivent à l'âge de 15 ans. Ils deviennent les décrocheurs que le gouvernement essaie à coups de millions d'encourager à retourner à l'école.

Le but du gouvernement et d'un parti doit être de trouver le moyen d'enrayer la pauvreté. Pour ce faire, nous devons examiner ce qui s'est passé au cours des six dernières années.

Monsieur le Président, vous conviendrez avec moi qu'au cours des six dernières années, nous avons vraiment fait du tort aux familles et aux enfants de ce pays. J'ai été choquée de voir les coupes sombres que ce gouvernement a effectuées dans des programmes destinés à aider les pauvres et, en particulier, les enfants.

Si l'on fait rapidement le compte des réductions importantes des paiements de transfert dans le cadre du FPE—réductions de l'ordre de 22 milliards de dollars du régime public d'assurance-maladie au cours des dix prochaines années—et si l'on examine les autres programmes du gouvernement fédéral qui, monsieur le Président, visent à aider les familles pauvres, on constate que les politiques des conservateurs ont entraîné des réductions de dépenses de 20 milliards de dollars à l'égard des familles, des enfants et des personnes âgées qui ont le plus besoin de ressources.

Dans le régime de prestations pour enfants, c'est 1,6 milliard de dollars, en dollars constants, qu'on a enlevé aux familles canadiennes en commençant par les allocations familiales en 1986. La désindexation des prestations pour enfants et la structure fiscale ont retranché 3,5 milliards de dollars dans les fonds consacrés au programme entre 1986 et 1991. La disposition de récupération